

**DOSSIER DE SOLLICITATION POUR LA REALISATION D'UN
RACCORDEMENT GROUPE AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION
GERE PAR RET POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION
D'ELECTRICITE TOUTE PUISSANCE
PRESENTATION et FORMULAIRE DE DEMANDE**



8 Voie Eugène Fournier-Bidoz
74230 – THÔNES
☎ 04 50 32 17 17

Version : Mars 2021 V.3

Nombre de pages : 10

FOR-TECH-049

- **Détail de la dernière mise à jour :**
 - Ajout renseignement adresse mail
 - Modification de mise en page
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de raccordement.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande. Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée ci-dessus et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (*photos numériques, numérisation de document papier etc...*) et ce, par e-mail à l'adresse électronique guichet-raccordement@ret.fr.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur RET d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Seules les pages 3 à 5 du formulaire et fiche adéquat, avec date et signature, sont à retourner avec les pièces demandées.

GUIDE ET MODE D'EMPLOI POUR REALISER UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT DEFINITIVE

ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire pour une demande de raccordement, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

!/ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, LA RET NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 3 à 5) dûment complété (*éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien*), **accompagné obligatoirement** :

- **D'un plan de situation avec la localisation de votre parcelle** (au format DWG si plan informatique) disponible sur le site : www.cadastre.gouv.fr
- **Du plan de masse concernant votre projet** (au format DWG si plan informatique) avec indication de l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle et du panneau de comptage
- **D'une copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis, **ou autorisation de votre commune** dans les autres cas (autorisant un nouveau raccordement)
- **D'un plan détaillé des niveaux ou des lots**
- **D'une fiche technique du ou des transformateur(s)**
- Le cas échéant **une copie du mandat ou de l'autorisation du tiers représentant le demandeur**
- (Recommandé) une photo du terrain à raccorder avec implantation souhaitée des coffrets
- Si vous êtes un professionnel (SCI, SARL, GAEC, etc...), **joindre le coupon réponse 1 "Eligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité"** disponible via notre site internet www.ret.fr

SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

**REGIE D'ELECTRICITE DE THÔNES
SERVICE RACCORDEMENT
8 VOIE EUGENE FOURNIER-BIDOZ
BP 30
74230 – THÔNES**

Ou cas échéant documents à retourner par courrier électronique: guichet-raccordement@ret.fr

ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (devis accompagné des conditions particulières).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation par RET d'une visite terrain, d'une étude technique et électrique, l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires), le chiffrage de la solution du GRD.

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier. Ce délai maximum de réalisation de la PTF est de **maximum de 6 semaines lorsqu'il y a une extension de réseau BT.**

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois, celle-ci détaille les travaux à la charge de RET et ceux à la charge du demandeur.

ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et conditions particulières éventuelles, et fourniture de l'ensemble des documents demandés (Consuel, AAT, Fiche souscription choix acheminement, document type 2 et autres documents demandés par le chargé d'affaires en lien avec la spécificité de votre projet), les travaux peuvent être programmés par RET. A

l'issue des travaux, le dossier est soldé.

Formulaire de demande de raccordement au réseau public de distribution d'électricité géré par RET pour un raccordement groupé de consommation de toute puissance, raccordé au réseau basse ou haute tension

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire

IDENTIFICATION DU PROJET

Nom du projet immobilier :

Localisation du projet	N° parcelle(s)
	Adresse complète
Type de travaux demandés	<input type="checkbox"/> Viabilisation lotissement d'habitation (pages 3 à 5 et Fiche n°4 à compléter) <input type="checkbox"/> Viabilisation zone (pages 3 à 5 et fiche n°5 à compléter) Préciser : <input type="checkbox"/> Zone d'Activité (ZA) <input type="checkbox"/> Zone d'activité concertée (ZAC) <input type="checkbox"/> Zone industrielle (ZI) <input type="checkbox"/> Raccordement immeuble tertiaire ou industriel (pages 3 à 5 et fiche n°2 et 3 à compléter) L'immeuble est situé dans une : <input type="checkbox"/> ZA <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> ZI Nom du secteur d'aménagement : <input type="checkbox"/> Raccordement immeuble résidentiel ou mixte (pages 3 à 5 et Fiche n°1 et 3 à compléter) L'immeuble est situé dans un lotissement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom du lotissement :	
Nature des travaux demandés	<input type="checkbox"/> Pose de réseau, sans coffret de branchement et sans branchement privé ¹ (électrification d'une zone) <input type="checkbox"/> Pose de réseau, avec coffrets de branchement et sans branchement privé ¹ (électrification d'une zone, électrification d'un immeuble) <input type="checkbox"/> Raccordement avec coffrets de branchement et avec branchement privé ¹ (électrification d'une zone)	
Pour ce projet vous êtes	<input type="checkbox"/> Aménageur de la zone <input type="checkbox"/> Constructeur (si oui, préciser les parcelles ou Zones) :	

PROJET DE CONSTRUCTION

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc...)

Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE DE L'ARRETE D'AUTORISATION D'URBANISME DE VOTRE PROJET

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

Joindre l'autorisation de votre commune pour l'ajout d'un nouveau raccordement (Courier à demander en Mairie)

¹ Le branchement privé comprend les colonnes électriques, les dérivations, les compteurs et les disjoncteurs de branchement

BENEFICIAIRE DU RACCORDEMENT	
DEMANDEUR	<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Collectivité
Le bénéficiaire du Raccordement est-il le maître d'ouvrage:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom (Particulier ou Professionnel/Société)	
Dans le cas "Professionnel/Société" : n° SIRET	
Code activité NAF/NACE	
Coordonnées du demandeur	Nom de l'interlocuteur
	Qualité
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone (mobile)
	Adresse mail
Coordonnées pour envois des devis / factures liés au raccordement	Nom de l'interlocuteur
	Qualité
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone (mobile)
	Adresse mail

INTERVENANTS DU CHANTIER	
Architecte	Raison Sociale
	Nom Interlocuteur
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone (mobile)
	Adresse mail
Bureau d'Etudes	Raison Sociale
	Nom Interlocuteur
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone (mobile)
	Adresse mail
Electricien	Raison Sociale
	Nom Interlocuteur
	Adresse / CP / Ville
	Téléphone (mobile)
	Adresse mail

INTERVENANTS DU CHANTIER (suite)

Constructeur	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
Autres prestataire	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	

Date : A : Nom/Entreprise :

SIGNATURE (le demandeur du raccordement ou le tiers habilité) :

La signature de cette demande vaut engagement.

FICHE N°3

INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LE RACCORDEMENT DES IMMEUBLES

CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION

(information obligatoire si viabilisation avec colonnes et dérivations)

Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution colonnes et dérivations)

Conformément aux exigences de la NF C 14/100 (§ 3.5 et 7.1) le maître d'ouvrage s'engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante (Cocher obligatoirement une case):

- Gaine de colonne** (espace clos et ouvrant en face avant, aménagé à l'intérieur des bâtiments dans les parties communes). Cette solution exclue les gaines de colonne implantées sur coursives, mêmes abritées.
- Local technique** (local clos et ouvrant vers l'extérieur de celui-ci, aménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments)

L'emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.

Pour rappel, un dossier de branchement permettant le calcul des colonnes et la validation de la distribution intérieure devra être transmis à RET avant le début des travaux.

POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION

(compléter le cadre et joindre une fiche technique)

Raccordement actuel de l'installation :		<input type="checkbox"/> M onophasé	<input type="checkbox"/> Triphasé
Marque :		Type :	
Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur A (ampères)			
Puissance électrique absorbée :kW		<input type="checkbox"/> M onophasé	<input type="checkbox"/> Triphasé
		Limiteur de puissance au démarrage : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

Date : Nom :
Signature :

FICHE N°4
DESSERTE HORIZONTALE DE LOTISSEMENTS RESIDENTIELS

Nom de l'opération :

.....

Si production d'énergie électrique, indiquer :

- Le type de production : (Ex : Photovoltaïque, hydraulique, etc...)
- La puissance produite : kW

Veuillez compléter le formulaire dédié au raccordement Photovoltaïque, disponible via notre site www.ret.fr

LOTS A USAGE RESIDENTIEL :

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance* (en kVa)	Type de chauffage (électrique ou autre)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance* (en kVa)	Type de chauffage (électrique ou autre)
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
S. Généraux				

Nota : Pour les parcelles d'une superficie > à 2000 m², une étude particulière est à mener avec RET afin de déterminer les puissances de raccordement des points de livraison. * Les différents paliers de puissances sont disponibles sur le site internet RET.

Date : Nom :

Signature :

